

Avis de constitution

SOCIETE « AU POINT ENTREPRISE SARL » en abrégé « APE »

Siège ABIDJAN Cocody Riviera III Synacass CI 2 près  
de la pharmacie Synacass, Magasin 5, Lot 205, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AU POINT ENTREPRISE SARL » en  
abrégé « APE »

Objet : vente de vêtements et accessoires divers (vêtements, chaussures, sacs, casquettes...) - salle de sport et vente d'appareils de sport - gestion immobilière (location vente achat); production musicale; vente et location de véhicules; transport; vente d'ordinateurs et d'appareils électro ménagers; salon de coiffure; société de nettoyage; lavage auto; événementiel; promoteur d'activités sportives et culturelles; hôtellerie; restauration; vente de matériel et équipement de bureau; vente de mobilier; quincaillerie. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Riviera III Synacass CI 2

près de la pharmacie Synacass, Magasin 5, Lot 205, Ilot  
20

Dirigeant(s) M DASSE ZAHUI YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09159 du 10/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54561/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

